

**Etude « jeunes et adolescents en
difficulté nécessitant des prises
en charges multiples et
coordonnées.**

24 mars 2015

Salima TAYMI (ARS)
Pascal THEBAULT (CREAI de Bretagne)

LE CONTEXTE DE RÉALISATION DE L'ÉTUDE

- Une demande des 4 Conseils généraux à l'ARS (partenariat CG/ARS)
- Une réflexion en cours autour de la mise à plat des dispositifs d'écoute, d'accueil et d'accompagnement des jeunes et des adolescents en Bretagne
- Un souhait de l'ARS de structurer une stratégie d'intervention en faveur de la santé des enfants, des jeunes et des adolescents (approche populationnelle)

LES OBJECTIFS DE L'ETUDE

- Identifier les points de blocages dans les trajectoires institutionnelles de jeunes en difficulté nécessitant des prises en charge multiples et coordonnées
 - Définir la population concernée
 - Confronter les points de vue des différents acteurs gravitant autour de ces jeunes
- Identifier les éléments facilitateurs dans les parcours de prise en charge de ces jeunes
 - En Bretagne
 - Hors Bretagne
- Dégager des pistes d'amélioration permettant de travailler en intersectoriel autour de la notion de « Parcours » pour ces jeunes

UNE ÉTUDE EN DEUX PHASES

- **Une première phase** visant à définir la population et à objectiver les difficultés des services des Conseils généraux (ASE) quant à la prise en charge de la population concernée

- **Une deuxième phase** visant à identifier:
 - Les difficultés de prise en charge de la population concernée du point de vue des autres acteurs intervenants
 - Les espaces de collaboration permettant de gérer les « cas complexes »
 - Les dispositifs spécifiques de prise en charge de ces jeunes
 - Les expériences intéressantes développées dans d'autres régions
 - Des pistes d'amélioration

— LA PREMIÈRE PHASE DE L'ÉTUDE LA MÉTHODOLOGIE

- Constitution d'un comité de pilotage ARS / Conseils généraux (services de l'ASE) – 3 réunions
- Définition de la population cible

« Enfants ou adolescents, confiés à l'ASE dans le cadre administratif ou judiciaire, présentant des troubles du comportement et ou de la personnalité en lien ou non avec un handicap identifié et nécessitant une prise en charge spécialisée sur le plan de la gestion quotidienne, de la scolarité et du soin ».

- Etude de situations sur site (4/département)– Objectif: retracer des trajectoires individuelles et institutionnelles
- Réalisation d'une synthèse régionale
- Présentation de la synthèse aux professionnels œuvrant auprès de la population concernée

— LA PREMIÈRE PHASE LE CALENDRIER

- Le démarrage de l'étude : février 2013 - 1^{ère} réunion du comité de pilotage)
- La réalisation des entretiens : juin 2013 à septembre 2013
- La présentation de la synthèse régionale: février 2014

LA PREMIÈRE PHASE

LES DIFFICULTÉS / LES APPORTS

Les difficultés:

- Difficultés liées à la définition de la population « le jeune en difficulté de l'un n'est pas nécessairement le jeune en difficulté des autres ».
- Difficultés à comptabiliser les situations (du fait des outils disponibles et de la définition)
- Difficulté à dégager des situations stabilisées et des facteurs facilitant la stabilisation de ces situations

Les apports:

- Des éléments d'objectivation des difficultés de prise en charge des jeunes
- Une meilleure compréhension des enjeux et difficultés des jeunes et des acteurs
- La consolidation d'une approche partenariale autour de ces questions

— LA PREMIÈRE PHASE LES RÉSULTATS

Quelques similitudes dans les situations des jeunes (1)

- Age variant entre 9 et 16 ans
- Autant de garçons que de filles
- Représentativité territoriale assurée
- Quelques situations PJJ
- Environnement familial fragile (séparation du couple, enfants issus de différentes unions, fratrie déjà suivie par l'ASE, problématique alcoolique et/ou de santé mentale chez les parents...)

— LA PREMIÈRE PHASE LES RÉSULTATS

Quelques similitudes dans les situations des jeunes (2)

- Environnement socio-économique précaire
- Situation scolaire des jeunes: déscolarisation complète ou scolarisation partielle ou adaptée
- Situation d'hébergement émiettée: Tous sont en placement familial mais alternance entre familles / établissements d'accueil, parents, autres dispositifs (internats, soin...)
- Santé physique: conduites addictives
- Santé psychique: suivi en psychiatrie plus ou moins continu + traitement

— LA PREMIÈRE PHASE LES RÉSULTATS

L'analyse des prises en charge (PEC) – 1/3

— Prise en charge ASE:

- La majorité des enfants/jeunes sont placés en famille d'accueil complétée par 1 ou plusieurs familles relai, des temps en établissement, des retours en famille

Les principales problématiques posées :

- ➔ Urgence / Difficultés à anticiper
- ➔ Difficultés des familles d'accueil
- ➔ Offre

LA PREMIÈRE PHASE

LES RÉSULTATS

L'analyse des prises en charge (PEC) – 2/3

Prise en charge psy:

- La majorité des situations sont suivies en psychiatrie et CMP/CMPP. Les jeunes sont tous concernés par des traitements
- Pour plusieurs d'entre eux, de nombreux passages à intervalles réguliers aux urgences somatiques
- Les principales problématiques posées:
 - La continuité des soins
 - La continuité et l'observance des traitements
 - La connaissance de la situation de santé du jeune par les différents services
 - Les entrées et sorties d'hospitalisation

LA PREMIÈRE PHASE

LES RÉSULTATS

L'analyse des prises en charge (PEC) – 3/3

PEC en ITEP:

- Une majorité de jeunes concernés par l'études a une orientation ITEP, pour certain, la mesure n'est pas mise en œuvre pour différentes raisons
- Les principales problématiques posées:
 - Articulation insuffisante avec les MDPH
 - Insuffisante connaissance des motifs et procédures d'entrée et de sortie des dispositifs
 - Délais

Synthèse des difficultés de construction des parcours de ces jeunes

- L'Inter-dépendance des prises en charge et la nécessité d'individualiser les parcours
- La difficulté à anticiper et le recours au « bricolage »
- La gestion de l'urgence et le temps investi dans la recherche de lieux d'accueil
- La difficulté de faire adhérer les jeunes et leurs familles aux prises en charge proposées
- La question du pilotage de la situation (quel rôle de chacun des intervenants, qui pilote? Quelle légitimité du pilote aux yeux des autres partenaires?)
- L'insuffisante formalisation des engagement entre partenaires
- La complexité, voire la rigidité des organisations

— LA DEUXIÈME PHASE

Objectifs définis et calendrier

Objectifs définis

- Identifier les **points de blocages dans les parcours** des jeunes de l'ASE à partir des représentations des acteurs autres que l'ASE
- Recenser les **ressources spécifiques** prenant en charge ces publics en Bretagne
- Recenser par territoire de santé **les espaces de collaboration** inter-institutions formalisées ou non existants en Bretagne autour des problématiques des adolescents en difficultés
- Identifier des **expériences intéressantes hors Bretagne** de coordination des acteurs autour des problématiques des adolescents en difficultés ou de modalités d'intervention spécifiques dans des structures existantes (MECS renforcées par exemple)
- Formaliser des **préconisations** (préconisations en termes d'organisation des acteurs, d'actions à mener, etc.) et pistes d'action pour dépasser les points de blocage identifiés

Calendrier

- janvier → juillet 2015

— LA DEUXIEME PHASE

Pilotage et suivi de l'étude

— Comité de pilotage

- chargé de valider la méthodologie et d'assurer le suivi des travaux
- composé de représentants de la santé, du social, du médico-social, du scolaire, ...

Volet 1 / 5 : Identifier les points de blocages dans les parcours des jeunes de l'ASE à partir des représentations des acteurs autres que l'ASE

Objectif :

- recueillir le **point de vue des acteurs autres que l'ASE** (cf. première phase) impliqués dans l'accompagnement de ces situations sur les points de blocage, obstacles et facilitateurs dans les parcours des jeunes
- ainsi que le **point de vue des jeunes** eux-mêmes

Méthodologie :

- Recueil des représentations des acteurs professionnels par focus groups par famille d'acteurs
- Recueil des représentations des jeunes par entretien semi-directif (6 situations)

— VOLET 2 /5 : Cartographier les ressources spécifiques prenant en charge ces publics en Bretagne

— Objectif : rendre plus lisibles les ressources existantes en Bretagne spécifiquement dédiées à la prise en charge de ces situations

— Méthodologie :

- Identification des ressources spécifiques via différentes sources (phase 1, APN Unifaf « Adolescents en difficulté », sollicitation d'acteurs relais ...)
- Transmission aux acteurs repérés d'une fiche de présentation à renseigner
- Analyse, rédaction d'une note de synthèse et cartographie

— VOLET 3 / 5 : Recenser les espaces de collaboration inter-institutions existants en Bretagne autour des problématiques des ados en difficultés

— **Objectif** : recenser les instances inter-institution formalisées ou non existantes en Bretagne autour des problématiques des adolescents en difficultés :

- espaces de concertation de proximité
- espaces de décision
- Espaces de réflexion

— **Méthodologie** :

- Identification des dispositifs ou instances répondant à ces critères via différentes sources
- Transmission aux instances repérées d'une fiche de présentation à renseigner
- Analyse de ces différentes instances

— **VOLET 4 /5 : Identifier des expériences intéressantes hors Bretagne de coordination des acteurs autour des problématiques des adolescents en difficultés ou de modalités d'intervention spécifiques dans des structures existantes**

— **Objectifs** : recenser les expériences intéressantes en termes :

- En termes d'espaces de collaboration inter-institutions ;
- En termes de modalités d'intervention spécifiques proposées dans des structures existantes.

— **Méthodologie** :

- Identification des dispositifs ou instances répondant à ces critères via :
 - Une enquête auprès du réseau des CREAL impliqués dans l'APN Unifaf
 - Une recherche documentaire dans la presse spécialisée (ASH, Lien social...)
- Transmission aux dispositifs ou instances repérés d'une fiche de présentation à renseigner
- Analyse des instances et rédaction d'une note de synthèse intégrant le repérage des conditions de réussite / facteurs de transférabilité

— VOLET 5 / 5 : Formaliser des préconisations et pistes d'action pour dépasser les points de blocage identifiés

— Objectif : formaliser des préconisations

— Méthodologie :

- Première élaboration de propositions de recommandations par le CREAM
- Analyse partagée : consolidation des éléments de synthèse et des propositions de recommandations via deux groupes d'acteurs :
 - Professionnels de terrain
 - Représentants des institutions concernées